

Séance du 24 avril 2026

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Nombre de conseillers municipaux présents : 10
Nombre de conseillers municipaux votants : 10
Nombre de conseillers municipaux pour : 10
Date de la convocation : 13 avril 2026
Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES,
Thierry DEMARS, Louis LAFORGE,
Marie-José VIVIE, Dominique TARDY, Olivia LACIPIERE, Tiphaine FRANCHAISSE.

Absent excusée : Martine JOLIVET.

Madame Dominique TARDY a été élue secrétaire.

Objet : Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du Conseil Municipal.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15 ;

Considérant que le projet de procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 a préalablement été communiqué à l'ensemble des Conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, après délibéré,

Approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2026.

Président de séance,
Claude MERIOT



Secrétaire de séance
Dominique TARDY



Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20260424-DE-013-2026-DE
Date de télétransmission : 28/04/2026
Date de réception préfecture : 28/04/2026